

 Plus de vie dans les territoires
avec une agriculture économiquement pérenne



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AIN

www.ain.chambre-agriculture.fr



NOS PRIORITÉS

ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DANS
SES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUE,
ENVIRONNEMENTALE,
CLIMATIQUE ET SOCIALE
P_ 4 | 9

DÉVELOPPER UNE
AGRICULTURE DURABLE À
VALEUR AJOUTÉE DANS
LES TERRITOIRES
P_ 10 | 15

FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ
P_ 16 | 19

DÉVELOPPER DES
PROJETS DE TERRITOIRES
ET DES SERVICES AUX
COLLECTIVITÉS
P_ 20 | 21

NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- ✓ Assurer la pérennité financière de l'entreprise
- ✓ Assurer nos missions de service public
- ✓ Accompagner, impulser le développement collectif et l'innovation
- ✓ Développer les services adaptés aux besoins de nos clients : agriculteurs, collectivités territoriales
- ✓ Travailler en partenariat

2023, PLEINEMENT MOBILISÉS

Avec ce rapport d'activité, nous avons le plaisir de vous présenter la rétrospective des principales actions réalisées par la Chambre d'agriculture de l'Ain en 2023. Celle-ci illustre l'intensité et la multiplicité des actions menées par notre Chambre d'agriculture au service de l'agriculture aindinoise et de ses agriculteurs.

2023 est une année qui a une nouvelle fois été marquée par un contexte géopolitique et économique instable.

En effet le coût des matières premières ressent toujours les effets de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. L'inflation pèse sur les résultats économiques des exploitations.

La nouvelle PAC entrée en vigueur avec de nouvelles modalités a pu compliquer les déclarations, la Chambre d'agriculture et ses collaborateurs se sont mobilisés et ont accompagné les exploitants.

La mutation de l'agriculture se poursuit.

Notre engagement et celui des équipes de la Chambre d'agriculture est total pour accompagner les agriculteurs aindinois à préparer l'avenir.

Notre volonté est de les écouter et de les conseiller au plus près de leur besoin. Nous sommes allés à leurs rencontres lors de soirées territoriales notamment.

En travaillant sur la recherche de valeur ajoutée, le changement climatique, la gestion de l'eau et l'évolution des pratiques culturales, la transmission et l'installation, le développement maîtrisé du photovoltaïque au sol et de la méthanisation, nous nous concentrons sur les enjeux prioritaires identifiés.

La Chambre d'agriculture poursuit également ses partenariats avec les collectivités territoriales (département, EPCI) et les services de l'État afin de co construire des projets adaptés à chaque territoire intégrant et respectant nos fondamentaux.

Au cœur de nos enjeux se trouve la question de la gestion de l'eau. Le projet « L'eau de l'AIN » a été lancé en juin par Madame la Préfète, réunissant les partenaires institutionnels du département. Cette démarche participative a fait émerger 31 idées d'actions prioritaires autour de 6 axes. Le plan d'actions « Eau de l'Ain » répartit les missions entre l'État, le Département et les chambres consulaires.

Dans cette démarche nous avons demandé que soit intégré dans un cadre expérimental la réalisation d'outils innovants de stockage de la ressource.

Comme pour le développement du photovoltaïque au sol, nous sommes résolus à faire aboutir des solutions concrètes au bénéfice de nos agriculteurs permettant de sécuriser leur activité et de développer leur revenu.

Notre travail, c'est également de préparer l'avenir. C'est pourquoi, l'ensemble des Chambres d'agriculture de la région sont engagées dans un important chantier d'exploration des futurs possibles « PROSPECT'AURA 2040 ». Un projet qui permettra d'anticiper, d'appréhender le changement, d'identifier les risques et opportunités et de définir des stratégies et « orienter l'avenir de l'agriculture ».

L'agriculture de l'Ain avance, la Chambre d'agriculture, ses élus et ses collaborateurs, sont pleinement mobilisés aux cotés des agriculteurs.

PRIORITÉ 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économique, environnementale, climatique et sociale



RENFORCER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLES :

assurer la transmission des exploitations avec des projets d'installation performants et durables

🔍 Actions phares

➤ Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation

➤ Accompagner dans la durée les projets d'entreprise en développant le suivi post-installation

➤ Accompagnement de l'installation

➤ Renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur

▶ Réalisé en 2023

- Sensibilisation à la transmission : envoi de la lettre Transmission, 2 journées d'information spéciales retraite et participation à la matinale de la transmission
- Faciliter la transmission : 22 diagnostics cédants, organisation d'une rencontre cédants-repreneurs
- 88 nouveaux candidats au Répertoire Départ Installation
- 68 porteurs de projets ont suivi la formation Certicréa
- 20 porteurs de projets ont profité d'une «Dotation Jeune Agriculteur» afin de faciliter leur installation. La mise en place de la nouvelle réglementation Dotation Jeunes Agriculteurs a eu pour effet le report de validation de certains dossiers
- 40 suivis Jeunes Agriculteurs réalisés
- Environ 360 porteurs de projet ont été accueillis au Point Accueil Installation.
- 50 personnes ont bénéficié d'un conseil en évolution professionnelle





CONTRIBUER AU MIEUX VIVRE SON MÉTIER

Actions phares

➤ Renforcer les compétences des chefs d'entreprises et salariés par une offre de formation adaptée aux enjeux de l'agriculture

➤ Poursuivre et renforcer l'accompagnement humain des agriculteurs

Réalisé en 2023

- 100 formations pour 900 stagiaires en 2023 autour de l'installation, l'agronomie, le bien-être animal, la réglementation et l'environnement
- La Chambre continue d'adapter son offre en répondant aux enjeux de la transmission, de l'adaptation au changement climatique, de l'adaptation aux marchés agroalimentaires...
- Elle répond aux demandes particulières en mobilisant les expertises du réseau des Chambres d'agriculture et celles de formateurs spécialisés et reconnus

Réalisé en 2023

- Accompagnement personnalisé pour épauler de manière plus poussée, et conseiller à tout moment de la vie de l'exploitant ou salarié
- Ain'Formations Orientation : environ 12 000 personnes accueillies dans le cadre de ce salon comprenant un pôle Filières et métiers de l'agriculture et du vivant



ASSURER UNE VEILLE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

🔍 Actions phares

➤ Poursuivre l'élaboration de références technico-économiques sur les principales filières départementales

▷ Réalisé en 2023

- Une analyse annuelle sur 17 systèmes agricoles
- Élaboration d'un référentiel régional de données technico-économiques sur l'ensemble des productions
- Suivi technico-économique de 7 fermes laitières et de 6 fermes allaitantes (dont 2 en bio) en collaboration avec l'institut de l'élevage
- Suivi de 6 exploitations équines

➤ Filières et circuits de proximité

- 5 sessions de formation traite, 116 contrôles de matériel
- Animation technique du Crociv Sud-Est
- Participation au projet Simul'Traite et à différents groupes nationaux du Cofit au titre de l'expertise (normes, appareils de mesures, formations...)
- 45 adhérents bovin croissance pour 2 864 animaux
- 89 dossiers bâtiment
- 4 formations Vendre en circuits courts pour les porteurs de projets
- 1 matinée sur la pénibilité du travail et l'ergonomie en maraîchage

➤ Produire des références spécifiques pour les filières avicoles et équines, ainsi que les points de vente collectifs afin de sécuriser les systèmes d'exploitations

▷ Réalisé en 2023

- 35 jours de référent technique régional AB avicole
- Références technico-économiques avicole, 110 exploitations suivies (volailles de chair standard et label rouge) et volailles de Bresse (35 exploitations sur le référentiel). Recensement des données abattage de 100 exploitations
- 10 jours de travail sur les références technico-économiques et indicateurs de performance des points de vente collectifs
- 47 pour les références technico-économiques équines
- Animation et suivi d'un groupe météo pour l'alimentation en élevage avec tour de parcelles.
- Finalisation d'indicateurs en ateliers de transformation fermière (charcuterie et volailles)



MUTATION DES EXPLOITATIONS

AGRICOLES : stratégie d'entreprise, autonomie, gestion des risques

Actions phares

➤ **Accompagner les chefs d'entreprises dans l'élaboration de leur stratégie et l'analyse des risques en s'appuyant sur des références technico-économiques**

➤ **Sécuriser les entreprises agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles et efficaces**

Réalisé en 2023

- 13 études de projets d'exploitation et études « passer le cap »
- Audits d'exploitation
- 330 déclarations PAC

NOUVEAUTÉ

PréPar'PAC : accompagnement des exploitations pour préparer sereinement leur déclaration PAC en anticipant les ajustements éventuels d'assolement pour l'accès à l'éco-régime et le respect de la conditionnalité



NOUVEAUTÉ

- Mise en place de 4 demi-journées techniques
- Mise en place d'une offre de conseil technique cultures et prairies



FAIRE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES, ÉNERGIES, EAU, BIODIVERSITÉ, OPTIMISATION DES INTRANTS

Actions phares

➤ **Proposer à chaque agriculteur un conseil agronomique en lien avec son projet d'entreprise**

➤ **Sensibiliser et faciliter l'appropriation de techniques et pratiques adaptées aux évolutions climatiques et environnementales**

➤ **Conforter la maîtrise de l'eau (drainage, stockage, irrigation)**

➤ **Renforcer notre accompagnement : méthanisation, photovoltaïque, bois, énergie**

▷ Réalisé en 2023

- Poursuite de l'accompagnement des agriculteurs à l'évolution de leurs pratiques quant à l'optimisation de l'usage des intrants
- Accompagnement de groupes dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques (baisse des phytosanitaires, agriculture de conservation) :
 - CETA Bressan : actions en lien avec la gestion des effluents et l'adaptation au changement climatique
 - Avenir Dombes Sols : animation et actions en lien avec l'agriculture de conservation
 - 1 réseau DEPHY
 - 1 groupe reconnu Ecophyto - 30000
- Animation de la plateforme expérimentale de Valeins (objectif de baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires et d'adaptation au changement climatique en testant de nouvelles techniques et de nouvelles cultures) avec la Communauté de Communes de la Dombes
- Membre actif de St Ex INNOV, Plateforme partenariale d'expérimentations en grandes cultures
- Mise en place d'essais ou suivis de cultures en lien avec le changement climatique : variétés tolérantes, rétention en eau du sol, couverts végétaux
- Accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre du conseil stratégique phytosanitaire, dans le cadre d'une approche agronomique
- 173 conseils stratégiques phytosanitaires réalisés

NOUVEAUTÉ

- Animation du groupe Sols Vivants des Montagnes : développement de l'agriculture de conservation
- Partenariat avec la CNR sur un projet Agri-voltaïsme avec des bovins

Énergies

- Accompagnement d'agriculteurs dans leur réflexion vers la mise en place d'une unité de méthanisation, en lien avec la collectivité dans une approche territoriale
- Signature d'une nouvelle charte Ambition Biogaz 2023-2028 à L'isle d'Abeau
- Sensibilisation des éleveurs à l'utilisation de la plaquette bocagère dans le cadre de l'association BALA avec l'organisation de visites sur 2023-2024
- Formalisation d'un outil permettant de réaliser des plans de gestion bocager

NOUVEAUTÉ

- Identification de 2 pistes de réflexion concernant : la valorisation en biocarburant du biogaz issu des fosses à lisier et la valorisation du CO2 produit par les unités en injection
- Création de la société AgriLéa permettant l'identification et le développement de centrales photovoltaïques sur les territoires de l'Ain tout en préservant les espaces agricoles

Maîtrise de l'eau

- 23 projets agricoles (demandes de forages, demandes de subvention, projets de retenues)
- Suivi de l'Association Syndicale d'Irrigation de l'Ain : 119 exploitants
Portage d'une demande d'irrigation dans les cours d'eau : 27 irrigants occasionnels



PRIORITÉ 2

Développer une agriculture à valeur ajoutée dans les territoires



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES À VALEUR AJOUTÉE, RENTABLES ET CRÉATRICES D'EMPLOIS : filières longues et territoriales, circuits courts, alimentation de proximité, agriculture biologique

🔍 Actions phares

📌 Travailler sur l'approvisionnement des métropoles voisines

📌 Accompagner 50 % des agriculteurs bio avant, pendant et après leur conversion

📌 Mettre en place de nouveaux services : étude de marché, redynamisation des points de vente collectifs

▶ Réalisé en 2023

Union Lémanique des Chambres d'agriculture

- Système Alimentaire du Milieu : analyse de plusieurs filières locales et identification des intérêts des systèmes
- L'objectif étant de développer la durabilité des systèmes alimentaires entre circuits courts et filières longues



Agriculture biologique

- Maintien du nombre de producteurs à environ 380 en 2023 malgré les difficultés conjoncturelles de cette filière
- 6 contacts, 4 rencontres info-bio, 9 appuis techniques. 138 exploitations enquêtées sur leurs devenirs et réflexion sur les pistes d'action
- 4 matinées sur le désherbage mécanique avec 85 participants (élèves et producteurs)
- 6 formations aux pratiques bio et alternatives, 41 stagiaires formés
- Légumes secs : tour de plaine et rédaction de livrables sur lentilles et pois chiches avec présentation des indicateurs (GRAN'AURA)
- Participation au Tech & Bio, organisation du pôle monogastrique (porcs, volailles, lapins), 11 ateliers proposés

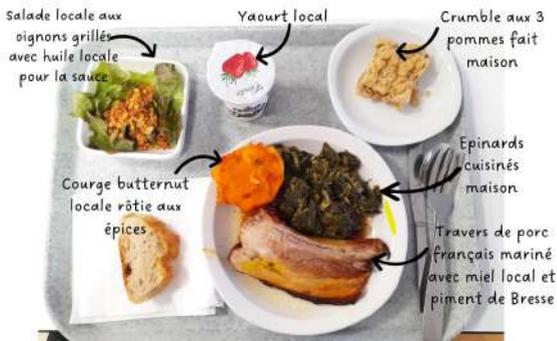


Circuits courts

- Ouverture de 2 nouveaux points de vente collectifs : Arc en Ferme à Saint-Etienne-du-Bois et « une antenne » des 3 Petits Fermiers à Farges
- 5 accompagnements réalisés auprès de magasins de producteurs afin de redynamiser l'activité économique et humaine

🔍 Actions phares

📌 **Créer du lien avec les collectivités et multiplier les échanges avec les décideurs pour développer les circuits courts et l'alimentation de proximité**



▷ Réalisé en 2023

Agrilocal

- 180 fournisseurs ont été actifs sur Agrilocal dont 57 exploitations agricoles représentant 22% du CA
- Le département de l'Ain garde son leadership avec plus de 1,8 millions d'euros soit une évolution de +39% par rapport à 2022
- 28 rencontres réalisées, 2 animations en collège (speed-meeting cuisiniers/producteurs, animation sur temps méridien, visite d'une exploitation)

🔍 Actions phares

▷ Réalisé en 2023

📌 **Accompagner de nouvelles formes d'agriculture périurbaine et urbaine**

- Réseau Mixte Technologique (RMT) Agricultures Urbaines : animation, sortie des 1^{ers} livrables, création d'une page LinkedIn et redynamisation du site, organisation et animation du séminaire annuel à Lyon regroupant une centaine de participants, présentation d'initiatives locales tel le projet de ferme urbaine de Caluire

NOUVEAUTÉ

Accompagnement à l'émergence d'une filière « Piment de Bresse ».

5 rencontres organisées avec 10 producteurs impliqués et une quinzaine d'autres acteurs (transformateurs et restaurateurs).



FACILITER L'ENGAGEMENT DES EXPLOITATIONS DANS DES DÉMARCHES DE CERTIFICATION « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE »



🔍 Actions phares

➤ Faciliter l'engagement dans la certification « Haute Valeur Environnementale »

▷ Réalisé en 2023

- Développement de la certification collective de la Chambre d'agriculture
- Mise à niveau des exploitations engagées dans le nouveau référentiel HVE

VALORISER NOS PRODUCTIONS DE QUALITÉ ET NOS FILIÈRES DE PRODUCTIONS

🔍 Actions phares

➤ Développer les adhésions à la marque Saveurs de l'Ain



▷ Réalisé en 2023

- 88 % des adhérents considèrent que la marque Saveurs de l'Ain contribue à renforcer la notoriété de la gastronomie aindinoise et à la reconnaissance des produits de l'Ain
- En 2023, 14 producteurs ont présenté leur candidature à la marque. Ce qui porte à 132 le nombre d'agriculteurs adhérents et à 480 le nombre d'adhérents total, toute activité socio professionnelle confondue (producteurs, artisans, restaurateurs, revendeurs...)

- La présence de l'Ain au Salon International de l'Agriculture était renforcée cette année par la mise en place d'une activité bar / restauration aux côtés des filières agricoles. Pour cette édition 2023, sur un stand d'une centaine de mètres carrés, spécialement agencé pour faciliter la découverte et la dégustation des produits Saveurs de l'Ain, les 615 204 visiteurs qui ont arpentés les allées du salon ont pu retrouver le meilleur de la gastronomie aindinoise



- Organisation des Glorieuses de Bourg-en-Bresse mettant en valeur 23 éleveurs concourant et 691 volailles présentées



NOUVEAUTÉ

Coordination avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du programme des animations culinaires sur l'espace Saveurs de l'Ain du Salon de la gastronomie de Bourg.

A cette occasion et à l'initiative du Syndicat de Promotion de la Crème et du Beurre de Bresse, s'est tenu le premier concours professionnel de la Tarte Bressane.

L'espace producteurs a également accueilli deux nouveaux exposants : L'Atelier de Niermont et le Rucher des Fées Léma.



NOUVEAUTÉ

Participation au jury de dégustation de la Crête d'Or pour désigner la meilleure poularde de Bresse



NOUVEAUTÉ

L'Ain a accueilli la signature du plan régional filière avicole à Confrançon le 1^{er} septembre sur l'EARL de la Gélière à Confrançon



DÉVELOPPER LA GESTION DURABLE DU BOIS ET MIEUX INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE FORESTIÈRE

🔍 Actions phares

➤ Développer l'exploitation et la valorisation du bois bocager.

▶ Réalisé en 2023

- Accompagnement du développement de l'association Bois Agri-Local Aindinois, 40 adhérents
- 2 tournées d'abattage mécanisé avec un nouveau matériel de type « grappin tronçonneuse » en partenariat avec la CUMA de Saint-Etienne-du-Bois
- Organisation d'une rencontre sur "L'arbre comme ressource pour l'élevage bovin" et de 3 tours de ferme sur la valorisation de la plaquette en litière pour les animaux
- Conduite de 3 plans de gestion Bocager

NOUVEAUTÉ

Étude de l'opportunité de valorisation des plaquettes en pellets via une unité mobile



PRIORITÉ 3

Faire dialoguer agriculture et société



ÊTRE LE PORTE-PAROLE DU MONDE RURAL

🔍 Actions phares

➤ Promouvoir les métiers de la production agricole et para-agricole

➤ Valoriser l'évolution de l'agriculture et des pratiques agricoles de nos territoires

▶ Réalisé en 2023

- Mise en lumière de l'agriculture lors des Trophées de l'agriculture
- 7 journées à thèmes auprès des établissements scolaires (1 agroécologie, 1 foncier, 1 médecines alternatives, 1 réglementation bio, 2 découvertes de la Chambre)
- Diffusion de 3 films pour le cinéma pour promouvoir l'agriculture
- Communication à destination des collectivités via la page agir sur les territoires et 2 newsletters
- Organisation de la 7^{ème} édition du concours des pratiques agroécologiques des prairies du Val de Saône
- Participation au salon des Communes et Intercommunalités de l'Ain
- Pastoralisme : action de sensibilisation via un berger dans mon école. L'opération se décompose en 3 parties : une visite en classe du berger/éleveur, une journée de mutualisation en mai, une visite de l'alpage



NOUVEAUTÉ

Opération "Fauche qui peut" : Organisation d'une opération bénévole de fauchage dans les alpages de l'Ain du vétrate, qui est une plante toxique si ingérée, pour les humains, mais également pour le bétail. L'objectif de cette opération est de limiter son développement avant l'arrivée des animaux dans les alpages pendant l'été.



🔍 Actions phares

➤ Etre présent et communiquer sur des sujets prioritaires dans les lieux de décisions politiques

NOUVEAUTÉ

Création et animation de la cellule loup



▶ Réalisé en 2023

- Définition d'une stratégie agricole et alimentaire - la construction d'un plan d'actions dans le cadre d'un programme alimentaire territorial (CC Rives de l'Ain Pays de Cerdon, 3CM, HBA et PGA)
- Mise en œuvre et suivi d'actions inscrites dans le programme alimentaire territorial (Grand Bourg Agglomération, CC Veyle, CC Miribel et du Plateau)
- Réalisation de programme de type « Marathon de la biodiversité » (Grand Bourg Agglomération, CC Plaine de l'Ain) ou PSE (Dombes)
- 300 représentations agricoles dans différentes instances du département
- 50 réunions en lien avec les collectivités territoriales
- Pastoralisme : organisation d'une conférence débat sur "Le loup ; prédation et activités d'élevage dans l'Ain"

🔍 Actions phares

➤ Développer des projets territoriaux concertés

▶ Réalisé en 2023

- 25 réunions multi-acteurs mobilisant les chargés de territoire principalement sur les thématiques de l'environnement et de la biodiversité, de l'économie et des filières, des énergies renouvelables ou encore de l'aménagement du territoire
- Rencontres avec plusieurs acteurs du territoire et notamment la Compagnie Nationale du Rhône
- Organisation de la journée des Associations Foncières Pastorales à Chavornay





ASSURER LA PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE AU CŒUR D'UN TERRITOIRE URBANISÉ

Actions phares

 Contribuer à la préservation du foncier (expertises et avis sur les documents d'urbanismes) pour le maintien de l'agriculture

Réalisé en 2023

- Aujourd'hui, dans un contexte où notre souveraineté alimentaire est remise en avant, cette question de la préservation du foncier agricole prend toute son importance. Face à ces enjeux, des arbitrages doivent être rendus dans l'affectation de l'espace. Les décisions prises peuvent permettre ou non de conserver un équilibre entre développement urbain et pérennité de l'agriculture, garant des grandes compositions paysagères agricoles qui structurent le cadre de vie
- La Chambre d'agriculture de l'Ain est associée depuis de nombreuses années à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment en accompagnant les travaux des communes et en rendant des avis sur les projets

NOUVEAUTÉ

- Organisation d'une nouvelle session de formation à destination de nos référents agricoles sur l'urbanisme.
- Participation à la rencontre à destination des EPCI, organisée par le réseau foncier de l'Ain sur la thématique "Le foncier agricole, terre nourricière"
- Contribution de la Chambre d'agriculture sur la thématique de l'installation et la transmission agricole avec la DDT



PRIORITÉ 4

Développer des projets de territoires et des services aux collectivités



ACCOMPAGNER DE MANIÈRE CIBLÉE ET ADAPTÉE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LEURS PROJETS AUTOUR DE L'AGRICULTURE

🔍 Actions phares

➤ **Accompagner les collectivités dans leurs démarches :**

1. de développement d'une alimentation de proximité (ouverture de points de vente, marché, approvisionnement local)
2. d'appréhender les enjeux de l'agriculture locale afin d'adapter leurs aménagements
3. de conduire des projets environnementalement viables

▷ Réalisé en 2023

- Dans le cadre du projet porté par la CC Veyle, 5 exploitations ont étudié des opportunités pour mettre en place une filière locale de farine de blé issu de l'Agriculture de Conservation des Sols
- Un cahier des charges de cette démarche a été établi et des partenariats avec les moulins sont envisagés.

🔍 Actions phares

➤ **Rencontrer chaque collectivités afin d'écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire**



▷ Réalisé en 2023

- 5 rencontres avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Pays de Gex Agglomération, Haut Bugey Agglomération, Grand Bourg Agglomération, CC Dombes et CC Pays Bellegardien
- Organisation de 2 rencontres « Les élus à la ferme »
- Présentation de l'agriculture de l'Ain à la nouvelle Préfète Chantal Mauchet
- Finalisation de 3 études d'impacts agricoles, et finalisation de la première phase de 2 études préalables agricoles

NOUVEAUTÉ

Une offre de service étoffée à destination des collectivités

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN PRO ET PROCHE DE VOUS

1. Un ancrage territorial basé sur le territoire d'intervention des communautés des communes
2. Des élus référents pour chaque collectivité
3. Une connaissance fine de l'activité agricole, des enjeux et des acteurs présents sur le terrain
4. Des expertises techniques, des compétences en ingénierie de projets et ingénierie financière
5. Une volonté d'écoute et de co-construction des projets
6. Des solutions sur mesure propres à votre territoire



www.ain.chambre-agriculture.fr

Pour toute question, contactez votre chargé de territoire

80 Expertes
44 Sites mobilisés
Partenariats et synergies sur mesure
1er Réseau de conseils territoriaux de l'Ain

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN
70 ans d'expérience au service des territoires.

CO-CONSTRUIRE DES STRATÉGIES ET PROJETS DE TERRITOIRES

🔍 Actions phares

➤ **Développer des partenariats publics / privés autour de l'agriculture**

▷ Réalisé en 2023

- Animation en lien avec les EPCI de 5 projets agroenvironnementaux et climatiques pour permettre aux exploitants agricoles de contractualiser des MAEC

LES TEMPS FORTS 2023 EN ACTIONS



1# Conférence Générale Agricole
La conférence générale agricole annuelle est l'occasion de mettre en lumière plusieurs actions phares indispensables au développement de l'agriculture aindinoise. Le Département a une nouvelle fois renouvelé sa confiance et son soutien financier à ses agriculteurs et ses filières de qualité. Les axes forts étaient : bien vivre en tant qu'agriculteur, s'adapter aux changements climatiques

et préserver les espaces, sécuriser la santé animale et humaine, développer l'alimentation de proximité, favoriser le développement touristique à travers la promotion des produits locaux, le soutien aux investissements.

2# Vie de l'institution
Les élus de la Chambre d'agriculture se sont réunis 3 fois, en assemblée plénière, afin de définir les grandes orientations de la politique agricole départementale. La Chambre d'agriculture concentrant son



action et ses compétences au service de 4 enjeux majeurs : le renouvellement des générations, la rentabilité économique, la transition économique et climatique et la prise en compte des attentes sociétales.

3# Prospectives 2040
Un travail a été lancé pour répondre à une demande des élus d'exploration des futurs possibles « PROSPECT'AURA 2040 ». Un projet, porté par les départements avec une coordination régionale, afin d'anticiper et appréhender le changement, d'identifier les risques et opportunités et de définir des stratégies et « orienter l'avenir ». Pour cela, des travaux ont été engagés avec les élus, les salariés volontaires et les OPA.

PROSPECT'AURA 2040
Prospecter pour construire l'avenir des agricultures d'Auvergne-Rhône-Alpes



4# À la rencontre des Jeunes Agriculteurs

Afin d'encourager les échanges avec les jeunes exploitants, la Chambre d'agriculture et les Jeunes Agriculteurs de l'Ain ont organisé deux soirées, l'une à Saint-Paul-de-Varax et l'autre à Belley.

Ces temps de rencontres ont permis d'évoquer l'actualité agricole et surtout l'installation et la transmission, avec la présence d'acteurs du secteur agricole.



5# L'eau de l'Ain

Le changement climatique entraîne une gestion de l'eau de plus en plus difficile chaque année. En lien avec les orientations de l'Etat, Madame la Préfète de l'Ain et le Président du Conseil Départemental ont lancé en juin 2023 les Ateliers de l'Eau. La volonté étant l'aboutissement d'actions concrètes menées dans un programme départemental (« L'Eau de l'Ain ») réunissant tous les partenaires institutionnels du département. La Chambre d'agriculture de l'Ain, ainsi que les autres chambres consulaires, sont parties prenantes et s'impliquent dans le programme d'actions.

6# Soirées territoriales

6 soirées territoriales ont été mises en place entre mars et juin afin de renforcer la proximité avec les agriculteurs et les territoires. Ces temps d'échanges privilégiés ont permis d'informer sur les évolutions climatiques sur les différents territoires, la gestion du stress thermique et l'adaptation des bâtiments, les aides, la déclaration PAC.



Contact

Chambre d'agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire, BP 84
01003 Bourg-en-Bresse cedex

04 74 45 47 43
accueil@ain.chambagri.fr
www.ain.chambres-agriculture.fr

2023 - Rédaction : Chambre d'agriculture de l'Ain - Création : studio-alme.fr - Impression : Will-IP
©Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, J.F. Basset, Ain Agricole, Le Progrès - Ne pas jeter sur la voie publique.

